

KANDE

BULLETIN TRIMESTRIEL du ROADDH qui éclaire sur la situation des DDH de l'Afrique de l'Ouest - N°001 Avril 2026 - 1^{ère} Année

Réseau Ouest Africain des
Défenseurs des Droits Humains



West African Human Rights
Defenders Network

VERS UN MÉCANISME SOUS-RÉGIONAL RENFORCÉ DE PROTECTION ET DE RELOCALISATION DES FDDH ET DDH



▪ Écho des coalitions nationales

Renforcement du dialogue et des mécanismes de protection des DDH

▪ Activités du Secrétariat

Lomé, Togo : un atelier régional pour renforcer les initiatives de protection locale

▪ Mouvement des FDDH de l'Afrique de l'Ouest

Vers un mécanisme sous-régional renforcé de protection et de relocalisation des FDDH et DDH

SOMMAIRE

Tribune du Président du Conseil d'Administration.....03

Tendances régionales du trimestre.....04

Écho des coalitions nationales.....05

Activités du Secrétariat.....07

Mouvement des FDDH de l'Afrique de l'Ouest.....09

Tribune du Président du Conseil d'Administration

Chers membres du Réseau,
chers partenaires, chers lecteurs,

C'est avec un réel plaisir et un profond sens de responsabilité que nous vous présentons la toute première édition du Bulletin trimestriel du Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH), couvrant la période de janvier à mars 2026.

Depuis sa création en 2005, le ROADDH s'est affirmé comme un acteur régional de référence dans la promotion, la protection et la mise en réseau des défenseurs des droits humains en Afrique de l'Ouest. À travers l'engagement constant de ses coalitions nationales, de ses points focaux, de son Secrétariat, de son Conseil d'administration et du Mouvement des Femmes Défenseuses des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest, le Réseau poursuit une mission essentielle : contribuer à l'émergence d'un espace civique sûr, ouvert et protecteur pour toutes celles et tous ceux qui défendent la dignité humaine.

Face à la détérioration de l'environnement de travail des défenseurs des droits humains dans la sous-région, ce bulletin vise aussi à donner la parole à ces braves défenseurs des droits humains qui continuent au risque de leur vie à lutter contre l'injustice, l'exclusion et à promouvoir des sociétés démocratiques et inclusives.

Le lancement de ce bulletin s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de notre Plan d'action stratégique et organisationnel 2024–2028, notamment dans notre ambition de renforcer la visibilité des actions du Réseau et de ses membres, d'améliorer notre communication institutionnelle et de valoriser notre expertise régionale. Plus qu'un simple support d'information, ce bulletin se veut un outil structuré de veille, de mémoire institutionnelle et de plaidoyer, capable de porter la voix des défenseurs, de documenter les tendances émergentes et de mettre en avant-garde les réponses collectives construites à l'échelle nationale et sous-régionale.

Cette édition pilote reflète cette double ambition. D'une part, elle propose une lecture synthétique des principales tendances relatives à la situation des droits humains et des défenseurs dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. D'autre part, elle valorise les initiatives phares menées par nos coalitions membres, les actions du Secrétariat, les orientations du Conseil d'administration ainsi que les dynamiques portées par le Mouvement des FDDH. Elle témoigne ainsi de la richesse de notre action collective et de la force de la solidarité régionale qui fonde notre identité.



Clément Nyaletsossi Voule
Président du Conseil d'Administration

À l'heure où la sous-région continue de faire face à des défis persistants en matière d'espace civique et de protection des défenseurs, — restrictions de l'espace civique, menaces contre les défenseurs des droits humains, criminalisation croissante de l'engagement citoyen — et par l'émergence de bonnes pratiques innovantes en matière de protection, d'alerte et de relocalisation, il nous paraît indispensable de disposer d'un instrument régulier, accessible et crédible pour informer, analyser et influencer. Ce bulletin répond précisément à cette exigence.

Je voudrais saluer le travail remarquable de toutes les coalitions, structures internes et partenaires et plus particulièrement Open Society Foundation (OSF) ayant contribué à cette première édition. Leur mobilisation démontre, une fois encore, que la force du ROADDH réside dans sa capacité à transformer les expériences locales en intelligence collective régionale.

Nous espérons que cette publication deviendra, au fil des éditions, une référence utile pour les membres du Réseau, les institutions régionales, les partenaires techniques et financiers, ainsi que pour l'ensemble des acteurs engagés en faveur des droits humains en Afrique de l'Ouest.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Clément Nyaletsossi Voule
Président du Conseil d'Administration

Tendances régionales du trimestre

Au cours du premier trimestre 2026, l'espace civique en Afrique de l'Ouest a connu une évolution globalement marquée par une dégradation, touchant principalement les libertés d'expression, d'association et de réunion, ainsi que la participation citoyenne et l'accès à l'information. Dans plusieurs pays de la sous-région, les organisations membres du réseau ont signalé un climat de plus en plus restrictif, caractérisé par des arrestations et détentions arbitraires, des actes d'intimidation, des disparitions forcées, ainsi que des cas de décès en détention. Ces tendances traduisent une pression croissante sur les voix critiques, notamment dans des contextes de tensions politiques, de réformes sensibles ou de crispations sécuritaires. Toutefois, quelques signaux d'amélioration ont également été observés dans certains contextes nationaux, laissant entrevoir des perspectives encourageantes pour le renforcement de la protection des DDH. S'agissant plus spécifiquement de la situation des défenseurs des droits humains (DDH), les retours des coalitions nationales indiquent une situation relativement stable à l'échelle sous-régionale, bien que cette stabilité demeure fragile. Certains contextes nationaux suscitent néanmoins de vives préoccupations, en particulier la Guinée, le Togo ou encore la Sierra-Léone, où l'environnement de travail des DDH est perçu comme plus hostile. Les menaces les plus fréquemment relevées

au cours du trimestre dans la sous-région ont concerné les arrestations arbitraires, les détentions prolongées, les menaces directes et les intimidations ciblées, souvent dirigées contre les journalistes, activistes communautaires et leaders associatifs.

Une autre tendance notable du trimestre a été le renforcement des mécanismes de contrôle sur les organisations de la société civile, à travers soit l'intensification des contrôles administratifs et financiers, soit la préparation de projets de lois susceptibles de restreindre davantage l'action associative. Cette dynamique, observée dans plusieurs pays, pourrait à terme affecter la capacité des coalitions nationales à assurer leurs missions de veille, de documentation et de plaidoyer.

Enfin, plusieurs cas emblématiques ont été suivis et documentés par les organisations membres du ROADDH, illustrant les défis persistants auxquels font face les DDH dans la sous-région. Parmi ceux-ci figurent des journalistes arrêtés dans l'exercice de leur profession, un défenseur maintenu en détention, des cas d'intimidation de survivantes de violences basées sur le genre (VBG), ainsi que des violations attribuées aux forces de défense et de sécurité dans un contexte d'impunité persistante. Ces éléments, aussi pertinents les uns que les autres, confirment la nécessité d'un suivi rapproché des évolutions nationales et d'un plaidoyer régional renforcé en faveur de la protection de l'espace civique et des acteurs qui le font vivre.

Écho des coalitions nationales

Bénin - Renforcement du dialogue et des mécanismes de protection des DDH à Abomey et Kandi

En janvier 2026, la CDDH-Bénin a organisé deux ateliers régionaux à Abomey et Kandi, réunissant respectivement 28 et 15 représentants d'organisations locales de la société civile issus notamment des départements du Zou et de l'Alibori. Ces rencontres ont permis d'ouvrir un cadre de dialogue direct avec les défenseurs des droits humains (DDH) afin de mieux identifier les risques auxquels ils font face, tout en renforçant la visibilité institutionnelle de la Coalition dans les espaces régionaux d'échange.

Les discussions ont porté sur trois axes majeurs : l'analyse de la situation des DDH dans les deux départements, la présentation du mandat et des mécanismes d'intervention de la CDDH-Bénin, ainsi que les dispositifs de protection existants aux niveaux national et régional. Les participants ont relevé plusieurs défis persistants, notamment la faible connaissance des instruments juridiques de protection, les risques élevés pour les activistes travaillant sur les conflits fonciers, la gouvernance locale ou les violences basées sur le genre, ainsi que les difficultés d'accès à la justice et au signalement des abus.

Plusieurs témoignages ont illustré la réalité concrète des menaces. Une défenseure ayant dénoncé un mariage forcé a, par exemple, fait état de pressions et d'intimidations, tandis que d'autres acteurs engagés sur des cas de détentions arbitraires ont rapporté des formes de surveillance et de harcèlement. Ces échanges ont renforcé le consensus autour de la nécessité de mettre en place des mécanismes locaux d'alerte rapide, des formations régulières en sécurité physique et numérique, ainsi qu'un dialogue plus étroit avec les autorités étatiques et les médias communautaires.



M. Joseph GLELE, Président de la CDDH Bénin

Entre autres résultats clés obtenu, l'activité a permis de former 65 DDH sur les questions de sécurité et de protection, d'améliorer la présence institutionnelle de la CDDH-Bénin dans les départements concernés, et d'orienter une femme défenseure en situation de risque vers des mécanismes régionaux de protection, avec un engagement local fort en faveur de futurs systèmes d'alerte. Une autre a bénéficié d'une relocalisation de deux semaines, destinée à favoriser son ressourcement et à lui permettre de poursuivre son engagement en faveur des droits humains dans un environnement plus propice



Photo de famille des participants

Sessions de l'Académie des Défenseurs des Droits Humains

L'Académie des Défenseurs des Droits Humains, anciennement connue sous le nom de Café des Droits de l'Homme initié par la CIDDH en 2015, constitue un espace de formation et de renforcement des capacités dédié aux droits humains, aux mécanismes de protection des défenseurs et aux thématiques liées à leur travail quotidien.

Son objectif est d'outiller les défenseurs des droits humains et les acteurs de la société civile afin de faciliter et professionnaliser leurs actions. L'Académie est ouverte aux défenseurs ainsi qu'à toute personne souhaitant se former ou s'informer sur les questions relatives aux droits humains.

Les sessions se tiennent chaque dernier jeudi du mois, en ligne ou en présentiel, autour d'un thème spécifique animé par des formateurs nationaux et internationaux. Au premier trimestre 2026, deux rencontres ont été organisées :

• 29 janvier : présentation des Lignes directrices de la Suisse sur les défenseurs des droits humains, par Son Excellence M. Dominique Favre, Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire.

• 26 mars : session consacrée aux Lignes directrices sur les défenseurs des droits humains, animée par Mme Salomé Boucif, Responsable formation et soutien au plaidoyer à l'ISHR.

Ces échanges ont permis de renforcer la compréhension des instruments internationaux de protection et de promouvoir une meilleure appropriation des bonnes pratiques par les défenseurs ivoiriens.

ACADEMIE DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS
Session Mars 2026

Thème : Lignes directrices sur les Défenseurs des Droits Humains

INTERVENANTE
Mme Salomé BOUCIF
Responsable formation et soutien au plaidoyer à ISHR

MODERATRICE
Mme Prisca WONGNIN
Chargée de communication à CIDDH

Jeudi
26 MARS 2026 09:00 - 11:00 GMT

ACADEMIE DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS
Session Janvier 2026

Thème : Lignes directrices de la Suisse sur les Défenseurs des Droits Humains

INTERVENANT
Excellence M. Dominique FAVRE
Ambassadeur de la Suisse

MODERATRICE
Mme Fabienne DONTEMA
ISHR

Jeudi
29 JANVIER 2026 09:00 - 12:00 GMT

Activités du Secrétariat

Lomé, Togo : Le ROADDH a lancé un programme de relocalisation temporaire pour les défenseurs des droits humains en danger

Le Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH/WAHRDN) a annoncé le lancement d'un appel à candidatures pour son Programme de Relocalisation Temporaire. Ce dispositif avait pour objectif d'offrir un soutien concret aux défenseurs des droits humains confrontés à des menaces sérieuses, en leur permettant de bénéficier d'un séjour sécurisé de trois mois afin de poursuivre leur engagement en toute sécurité.

Les candidats intéressés devaient remplir le formulaire de demande en ligne, fournir des preuves des menaces reçues ainsi que des références d'organisations ou de personnes reconnues dans le secteur des droits humains. Les dossiers complets ont été envoyés par courriel avant le 28 février 2026 à 23h59 TU. Un comité technique a ensuite analysé les candidatures avant validation finale, en accord avec les partenaires techniques et financiers. Les bénéficiaires retenus reçoivent un accompagnement personnalisé comprenant un soutien logistique et psychologique, ainsi que l'accès à un réseau de solidarité régionale.

Toutes les informations fournies dans le cadre de cet appel ont été traitées de manière strictement confidentielle, conformément aux principes de protection des données et de sécurité des défenseurs des droits humains.

Par cette initiative, le ROADDH a réaffirmé son engagement à protéger la sécurité et la liberté d'action des défenseurs des droits humains en Afrique de l'Ouest et a encouragé vivement les personnes concernées à postuler.

Lomé, Togo : Séance d'échanges entre le ROADDH et Open Society Foundation



Le lundi 30 mars 2026, le secrétariat du Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains (ROADDH) a eu l'honneur d'accueillir au nouveau siège du réseau à Lomé, Togo, M. Adama Dembélé, représentant de Open Society Foundation (OSF), partenaire privilégié et de longue date du ROADDH. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une visite de courtoisie de M. Dembélé, en marge de sa participation à l'atelier régional consacré aux initiatives de protection locale des défenseurs des droits humains. L'atelier a réuni plusieurs équipes thématiques autour des enjeux de protection, de plaidoyer, de sécurité digitale et de bien être.

Les échanges, présidés par M. Clément N. Voulé, Président du Conseil d'administration du ROADDH, ont porté sur la situation régionale des défenseurs des droits humains en Afrique de l'Ouest. Les discussions ont tourné autour des difficultés croissantes auxquelles font face les organisations, notamment les défis légaux et financiers, ainsi que les menaces sécuritaires dans les pays de l'interland (Mali, Burkina Faso, Niger) confrontés au terrorisme. M. Dembélé a exprimé une vive préoccupation quant à la survie même de ces organisations, souvent contraintes de participer à l'effort de guerre dans un contexte national tendu. Enfin, le ROADDH et OSF ont partagé leur vision commune d'un environnement favorable aux défenseurs des droits humains (DDH friendly) et ont posé les bases d'une collaboration renforcée pour relever les défis actuels et futurs.

Lomé, Togo : un atelier régional pour renforcer les initiatives de protection locale

Du 23 au 27 mars 2026 à Lomé (Togo), le ROADDH a organisé un atelier régional majeur consacré aux initiatives de protection locale des défenseurs des droits humains, avec le soutien financier et technique de Front Line Defenders. Cette rencontre a réuni plusieurs équipes thématiques autour des enjeux de protection, de plaidoyer, de sécurité digitale et de bien-être des défenseurs. Sur cinq jours, les travaux ont permis de croiser des approches complémentaires visant à renforcer l'efficacité des dispositifs existants. Les échanges ont notamment porté sur l'amélioration des stratégies de réponse rapide aux risques, l'intégration du plaidoyer

auprès des partenaires institutionnels, le renforcement des compétences en sécurité numérique, ainsi que sur une réflexion approfondie autour du bien-être et de la résilience des défenseurs. Ils ont également contribué à consolider les capacités organisationnelles et la structuration des mécanismes de protection, à travers l'élaboration et l'appropriation d'outils stratégiques (politiques, protocoles, documents de référence) et le renforcement de la collaboration régionale.

La participation d'acteurs spécialisés, ainsi que les échanges avec un autre partenaire financier du réseau, ont permis d'ancrer les discussions dans une perspective opérationnelle et durable.

La journée du 27 mars, spécifiquement pilotée par le ROADDH, a été consacrée à la définition des prochaines étapes des initiatives de protection locale. Des sessions de travail ciblées ont permis d'approfondir la structuration des mécanismes

de protection, d'explorer les perspectives de collaboration régionale et de finaliser des outils de collecte d'informations. Ces travaux ont également alimenté la préparation de la première édition du bulletin trimestriel du ROADDH, notamment en ce qui concerne le format du questionnaire harmonisé destiné aux coalitions nationales.

Cette rencontre constitue ainsi une étape stratégique dans le renforcement des synergies régionales en matière de protection, tout en consolidant le rôle du ROADDH comme plateforme de coordination, d'apprentissage mutuel et de production d'outils communs au service des défenseurs des droits humains en Afrique de l'Ouest. Elle s'inscrit, par ailleurs, dans la continuité d'un processus engagé en amont à travers une série de sessions de travail en ligne coordonnées par les équipes techniques de Front Line Defenders entre novembre et décembre 2025.



Mouvement des FDDH de l'Afrique de l'ouest

Vers un mécanisme sous-régional renforcé de protection et de relocalisation des FDDH et DDH

Du 24 au 26 février 2026 à Abidjan, le ROADDH a coorganisé, aux côtés de la CIDDH et du Mouvement des Femmes Défenseuses des Droits Humains de l'Afrique de l'Ouest, une séance de réflexion stratégique sur la complémentarité des initiatives de protection et de relocalisation des défenseurs des droits humains (DDH), en particulier des femmes défenseuses (FDDH). Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet visant à renforcer la protection des FDDH en Afrique de l'Ouest à travers un système d'alerte sous-régional, avec l'appui de Open Society Foundation.



Photo de famille des participants

L'activité est partie d'un constat partagé selon lequel malgré la multiplication des programmes de protection et de relocalisation dans la sous-région, les initiatives existantes fonctionnent encore trop souvent en parallèle, avec des duplications d'efforts, un partage insuffisant d'informations sécurisées, une coordination limitée entre niveaux national, régional et international, ainsi qu'une prise en charge encore faible après la période standard de relocalisation. À cela s'ajoute la montée des risques liés à la répression transnationale, qui impose des réponses plus coordonnées et plus rapides.

Au cours des trois jours, les échanges ont permis d'analyser les mécanismes de relocalisation existants, d'identifier leurs forces, leurs limites et leurs complémentarités, puis de dégager des axes concrets de collaboration. Une attention particulière a été portée à la définition de procédures sécurisées de communication et de partage d'informations sur les cas de FDDH à risque, à la réflexion sur le soutien post-relocalisation et au suivi des cas, ainsi qu'à la structuration d'un répertoire unifié des programmes de protection et de relocalisation dans la sous-région.



Les participants à la séance

L'un des acquis majeurs de la rencontre a été la validation d'une feuille de route commune, précisant les mécanismes de collaboration, les critères d'intervention, les responsabilités des différentes parties prenantes et les modalités de continuité de la prise en charge des défenseuses à risque. À travers cette contribution, le ROADDH a renforcé son rôle de plateforme régionale de coordination, d'harmonisation des pratiques et de facilitation des synergies entre acteurs de

protection, avec une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes défenseuses et des groupes vulnérables.

Il convient de noter enfin que la rencontre a posé les bases d'un mécanisme sous-régional structuré de complémentarité entre initiatives de protection, d'alerte et de relocalisation, destiné à améliorer la sécurité et la continuité de la prise en charge des FDDH en Afrique de l'Ouest.



Mme Marthe Pedan, Coordonnatrice de la CIDDH

Le saviez vous ?

Les défenseurs des droits humains ne sont pas uniquement des avocats ou des militants : il peut s'agir de journalistes, enseignants, artistes ou simples citoyens qui s'engagent pour la justice.





*Plus de 20 ans au service des droits
humains en Afrique de l'ouest*

Réseau Ouest Africain des
Défenseurs des Droits Humains



West African Human Rights
Defenders Network

Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains
West African Human Rights Defenders' Network (ROADDH / WAHRDN)

Regional Secretariat 1564 Bd du Haho Hedzranawoé, Lomé, Togo, 14BP 152 - Lomé Tél : (+228) 72331111 / 79792420

Website : www.westafricadefenders.org / Email : coordination@westafricadefenders.org